



**RAPPORTS DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2018
CONSEILS MUNICIPAL ET D'AGGLOMÉRATION**

Chères citoyennes, chers citoyens,

En vertu des dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire doit faire rapport, au cours de la séance ordinaire du 10 juin 2019, sur les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe. C'est pourquoi je vous présente dans le cadre de l'exercice des compétences des conseils municipal et d'agglomération, les faits saillants de 2018.

Les conseils municipal et d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant ont déposé leur rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 lors de la séance du 13 mai 2019. L'excédent de fonctionnement des exercices à des fins fiscales est de 3 835 199 \$ pour la Ville et de 1 965 340 \$ pour l'agglomération de Mont-Tremblant.

Ce bilan positif de 2018 s'interprète par une croissance soutenue de l'économie, une vigueur quant aux investissements résidentiels et une saine gestion des finances publiques.

À titre de maire de la Ville de Mont-Tremblant, je suis satisfait des résultats de l'année financière de 2018. Au quotidien, le souci des membres des conseils est d'offrir des services efficaces et efficaces afin que le tout se reflète sur les finances de notre ville. Les états financiers en font foi et soyez assurés que nous continuerons à administrer la Ville dans le même esprit. J'en profite aussi pour remercier le personnel municipal qui, au quotidien, fait la différence.

Deux faits saillants pour 2018 :

- la prise en charge par la Ville du développement économique par la création d'un service;
- la reprise de l'entretien et du développement du réseau de sentiers par le Service de la culture et des loisirs de la Ville de Mont-Tremblant.

Ville

Revenus

La Ville de Mont-Tremblant a enregistré des revenus de fonctionnement de 25 978 070 \$, soit 3 677 727 \$ de plus que les revenus prévus. Cet écart favorable comprend notamment :

- des revenus additionnels de 424 643 \$ en taxes générés par les 88 M\$ d'augmentation de la richesse foncière;
- des revenus additionnels de 2 614 359 \$ en droits de mutation, dont 1 M\$ seulement avec le transfert de propriété de la Station Mont Tremblant;
- une compensation supplémentaire de 239 348 \$ pour la collecte sélective des matières recyclables.

Dépenses

En ce qui concerne les dépenses, elles s'établissent à 20 400 626 \$, soit 605 453 \$ de moins que prévu. Les principales causes sont :

- la réduction de dépenses de 312 990 \$ en hygiène du milieu dû au report de certains travaux;
- la terminaison des opérations de l'organisme Développement économique Mont-Tremblant (DEM) qui a permis de récupérer la somme de 180 034 \$.

Les dépenses tiennent aussi compte du remboursement en capital de la dette à long terme à la hauteur de 2 533 046 \$.

Investissements

Le rapport financier 2018 confirme des investissements de 11 339 564 \$. Les plus gros investissements sont :

- la réfection des ponceaux du ruisseau Clair et l'aménagement d'un stationnement (4 M\$);
- la mise en place d'un réseau d'égout séparatif sur les rues Bisson, Saint-Georges et Labelle (1,6 M\$);
- la réfection de chemins et trottoirs sur 9 rues (1,4 M\$);
- le transfert d'infrastructures à la Ville (1,4 M\$);
- la réfection de l'aqueduc sur une partie du chemin du Village (1 M\$);
- la construction d'un parc de rouli-roulant (350 k\$);
- l'acquisition d'un immeuble en vue du prolongement du boulevard du Docteur-Gervais (350 k\$);
- l'acquisition d'un immeuble dans le cadre du projet de l'Espace public (230 k\$);
- l'acquisition d'un camion 10 roues (300 k\$);
- l'aménagement d'un parc sur la rue Dupras (100 k\$).

Agglomération

Revenus

La Ville de Mont-Tremblant a enregistré des revenus de fonctionnement de 20 161 012 \$, soit 715 490 \$ de plus que les revenus prévus. Cet écart favorable comprend notamment des revenus additionnels de :

- 545 552 \$ en taxes supplémentaires générées par les 88 M\$ d'augmentation de la richesse foncière;
- 85 605 \$ pour les services rendus par le Service de police et le Service de sécurité incendie;
- 34 454 \$ en revenus d'intérêts;
- 21 042 \$ pour le transport en commun.

Dépenses

En ce qui concerne les dépenses, elles s'établissent à 16 686 588 \$, soit 365 185 \$ de moins que prévu. Des économies de 263 174 \$ ont été réalisées par l'optimisation des ressources humaines.

Les dépenses tiennent aussi compte du remboursement en capital de la dette à long terme à la hauteur de 1 541 826 \$.

Investissements

Le rapport financier 2018 confirme des investissements de 1 213 512 \$. Les plus gros investissements sont :

- la réfection d'une portion du chemin du Village (550 k\$);
- la réfection de la dalle de la patinoire au parc Daniel-Lauzon (235 k\$);
- l'acquisition de trois véhicules de police et conversion de trois véhicules au propane (140 k\$);
- l'acquisition d'un bateau de sauvetage et d'intervention incendie (140 k\$);
- l'acquisition d'équipements informatiques et de radiocommunication (60 k\$);
- l'achat d'un camion 10 roues pour la voirie (30 k\$).

Rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

Les auditeurs, dans leur rapport déposé avec les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2018, confirment que ces derniers reflètent fidèlement la situation financière de la Ville de Mont-Tremblant.

Donné à Mont-Tremblant, ce 26 juin 2019.

Luc Brisebois, maire